

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la session extraordinaire du Conseil municipal d'Albertville, tenue le 17 janvier 2013 20h, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle Irenée Charest, sous la présidence du maire, M. Martin Landry.

Cette session fut convoquée par le maire afin de traiter des sujets ci-après mentionnés. L'avis de convocation a été transmis par la poste à chaque membre du conseil municipal. L'ordre du jour est le suivant :

1. Prière, vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement 2013-01
4. Ouverture des chemins
5. Financement au projet d'agrandissement
6. Aide à la Fabrique
7. Levée de l'assemblée

SONT PRÉSENTS : MESDAMES : Edes Berger, Géraldine Chrétien, Charline
Chabot et Gilberte Potvin
 MONSIEUR : Roger Durette

Ainsi que Mme Claire Sénéchal directrice générale.

Absent : M. Gilles Demeules

Après vérification du quorum et la prière, le maire déclare la session ouverte.

12-01-2013 : OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement de procéder à l'ouverture de la réunion. Et d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, soit :

8. Prière, vérification du quorum et ouverture
9. Lecture et adoption de l'ordre du jour
10. Adoption du règlement 2013-01
11. Ouverture des chemins
12. Financement au projet d'agrandissement
13. Aide à la Fabrique
14. Levée de l'assemblée

13-01-2013 : ADOPTION DU RÈGLEMENT 2013-01 – NOMBRES DE VERSEMENTS SUR LES AVIS D'ÉVALUATION

PROVINCE DE QUÉBEC, MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE NOMBRE DE VERSEMENTS SUR LES AVIS D'ÉVALUATION

ATTENDU que le compte de taxe a fait un bon important;

ATTENDU qu'un avis de motion de ce règlement a été donné à la séance régulière du 7 janvier 2013;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement:

Que le règlement no 2013-01 soit adopté et que le Conseil ordonne et statue par le règlement ce qui suit:

ARTICLE 1 : Le nombre de versement sera de 6, aux dates suivantes :

15 février	1 ^{er} août
1 ^{er} avril	1 ^{er} octobre
1 ^{er} juin	1 ^{er} décembre

Et ce, pour tous les comptes de taxes sans notion de montant.

ARTICLE 2 : Ce présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adopter à l'unanimité ce 17 janvier 2013.

Martin Landry Maire
Plaire Sénéchal Directrice générale & Secrétaire-trésorière

14-01-2013 : OUVERTURE DES CHEMINS

Il est proposé par M. Roger Durette, appuyé par Mme Gilberte Potvin et résolu unanimement d'accepter le projet d'entente avec la Coopérative Forestière de la Matapédia en ce qui concerne l'ouverture de chemins municipaux par cette dernière. Ce projet d'entente servira à l'élaboration d'une réglementation en ce sens.

15-01-2013 : FINANCEMENT AU PROJET D'AGRANDISSEMENT

Il est proposé par M. Charline Chabot, appuyé par Mme Edes Berger et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville finance la partie non subventionnée du projet de mise à niveau et d'agrandissement de la salle municipale par sa réserve de fond de roulement.

16-01-2013 : AIDE À LA FABRIQUE

Il est proposé par M. Roger Durette, appuyé par Mme Edes Berger et résolu unanimement que la municipalité d'Albertville verse une aide financière à la Fabrique d'Albertville au montant de 5 000\$.

17-01-2013 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de lever la séance à 20 h 10 min.

Martin Landry Maire
Plaire Sénéchal Directrice générale & Secrétaire-trésorière